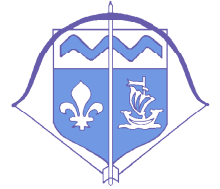




COMITE DEPARTEMENTAL



HAUTS-DE-SEINE

DIVISION DEPARTEMENTALE HAUTS-DE-SEINE

TIR A L'ARC

***Règlement
Saison 2004-2005***

Division Départementale

- Femmes Arc classique
- Hommes Arc classique
- Femmes Arc à poulies
- Hommes Arc à poulies

➤ Objectif

La **division départementale** poursuit les objectifs suivants :

- Permettre l'accès à la Division Régionale Honneur
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers

➤ Déroulement de l'épreuve

Le classement de la Division Départementale prend en compte les résultats de 3 concours :

- 2 concours salle
- 1 concours 2 x 50 m

➤ Prix de l'inscription:

- Le montant de l'inscription sera celui du concours retenu pour cette compétition.

➤ **Règlement**

La DD est réservée aux clubs des Hauts-de-Seine.

Un club ne peut engager qu'une seule équipe par catégorie d'armes ou de sexes (quatre équipes maximum engagées possible).

IMPORTANT : Les clubs intéressés par cette compétition devront en informer le Président de la Commission Sportive Départemental, ainsi que le Comité Directeur du Département avant le 1^{er} novembre de l'année sportive considérée.

Le classement de la DD prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive.

Les équipes sont composées de 3 ou 4 archers dont les noms devront être déposés auprès de l'organisateur une semaine avant la compétition.

Il est souhaitable que les archers faisant partie d'une équipe puissent tirer dans les conditions des compétitions par équipe, à savoir sur un même départ et sur des cibles voisines (1 A, 1 B, 2 A et 2 B). L'organisateur des compétitions retenues pour cette division devra veiller à cet aspect du règlement.

Seuls les scores des trois meilleurs archers sont pris en compte pour le classement.

➤ **Composition de l'équipe**

La DD est ouverte aux catégories suivantes :

Minimes (avec certificat de sur classement), Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super vétérans

Les équipes ne peuvent être mixte ni en sexe, ni en arme.

Les équipes sont composées de 3 ou 4 tireurs. Seuls les 3 meilleurs scores sont retenus.

Si un club possède une équipe en DR dans la même catégorie (arme et sexe), les trois meilleurs archers ne pourront participer à cette DD.

Si un club possède une équipe en National (D1 ou D2) et une équipe en Régional (Excellence ou Honneur) les 6 meilleurs archers ne pourront participer à cette DD.

Le classement pris en compte pour déterminer les meilleurs archers sera le classement national FITA établi lors de la saison sportive précédant cette DD, puis le classement du 2 x 50 m et enfin le tir salle.

N.B. : Pour la DD de 2004/2005 les résultats pris en compte seront le FITA puis la salle (le classement national du 2 x 50 m n'entrera en vigueur que pour la saison 2004/2005)

Ex : Un club a une équipe engagée en DR et une en DD. Il possède deux tireurs avec des résultats en FITA et 6 avec des résultats en salle. Les deux archers ayant des scores en FITA ne pourront participer à la DD ainsi que le meilleur des archers restant au classement salle.

Le non respect de ces contraintes pourra entraîner l'exclusion de l'équipe concernée.

➤ **Déroulement des épreuves salle et fédérale**

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place de chaque équipe selon le tableau d'attribution des points.

➤ **Attribution des points**

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau ci dessous.

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

Le classement final se fait sur le cumul des points obtenus sur les 4 étapes.

➤ **Départage des équipes**

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score.

En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

Pour le classement final, en cas d'égalité le départage se fera sur la meilleure place obtenue sur ces 3 épreuves puis au plus grand total de points aux différentes épreuves puis sur le total de l'équipe à la meilleure épreuve, etc.

➤ **La finale régionale**

La participation à cette finale se fera au prorata des équipes inscrites dans la division de chaque département.

La finale régionale se déroule sur un 2 x 50 m + duels.

Le règlement de cette compétition, mis à part la distance, est identique à celui de la division excellence, à savoir :

- Un tir de qualification (2 x 50 m)
- Attribution d'un point de bonus à la moitié du nombre d'équipes retenues
- Matches de poule

➤ **Montée en DR Honneur**

A l'issue de la finale régionale, un classement définitif sera établi.

Les quatre premières équipes de ce classement tireront en DR Honneur la saison sportive suivante à condition que le club ne possède d'équipe, ni en division honneur, ni en division excellence.